



**Bureau de normalisation
du Québec**

Le BNQ est membre du Système
national de normes (SNN)

CERTIFICAT

Certificat n° : **40253-1-09**
Date de certification initiale : **18 août 2010**

Date de délivrance : **11 octobre 2022**
Date d'expiration : **18 octobre 2026**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que
les pratiques de gestion des entreprises sylvicoles mises
en œuvre par :

COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE PETIT-PARIS

COUVRANT LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

**Travaux sylvicoles non commerciaux réalisés sur les
terres du domaine de l'État sous la compétence du
ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
(MFFP)**

RÉALISÉES À L'ADRESSE SUIVANTE :

576, rue Gaudreault, Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

ont été évaluées et jugées conformes aux exigences du référentiel
suivant :

PRATIQUE DE GESTION DES ENTREPRISES SYLVICOLES

Cahier des charges en vigueur
Référence : site Web du BNQ au www.bnq.qc.ca
pour la certification de type **A**

Eric Vigneault, chimiste, directeur des opérations
Bureau de normalisation du Québec

La validité du certificat est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html